



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Normandie**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 14/10/2020

Lancement du recensement agricole 2020 en Normandie

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, débute ce mois-ci. 31 000 exploitations sont concernées en Normandie

Le recensement agricole, grande opération statistique organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, se déroulera d'octobre 2020 à avril 2021. Son objectif est de collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et sur les agricultrices et agriculteurs qui la font vivre.

Ces données, strictement confidentielles et anonymes, serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux, qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

L'édition 2010 a permis de tirer de nombreux enseignements sur l'agriculture de notre région, dont :

- la part du territoire régional consacré à l'agriculture, 70%, la plus importante des régions françaises
- le nombre de personnes qui travaillent régulièrement dans les exploitations, près de 68 000 ;
- le nombre d'exploitations, un peu plus de 35 000
- les principales productions régionales, l'élevage laitier et les grandes cultures

Le recensement de 2020 permettra d'actualiser ces données et bien d'autres. Il fournira une photographie exhaustive de l'agriculture régionale jusqu'au niveau communal et montrera les grandes évolutions qu'elle a connues depuis 10 ans.

L'édition 2020 du recensement agricole innove. Une grande partie des exploitantes et exploitants pourra directement répondre au questionnaire via internet, de manière simple, rapide et totalement sécurisée. Près de 27 000 exploitantes et exploitants sont concernés en Normandie.

Certains exploitants, un peu plus de 4 000, recevront la visite d'un enquêteur ou d'une enquêtrice et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques, comme les besoins en main d'œuvre, les pratiques d'élevage ou encore les circuits de commercialisation.

Les premiers résultats seront connus et diffusés largement à la fin de l'année 2021, sur le site national Agreste (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>) et sur le site internet de la DRAAF de Normandie (<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>).

**Le recensement agricole c'est simple et rapide.
Pour plus d'information, rendez-vous sur recensementagricole2020.fr**

Contacts presse

Mission Modernisation Appui Pilotage et Communication
Hélène MALVACHE
Tél : 02 31 24 97 46
helene.malvache@agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation,
De l'Agriculture et de la Forêt
6 boulevard du général Vanier
La Pierre Heuzé - CS 95 181
14 070 CAEN cedex 5
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr>